

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom commercial : Revital-Ox™ Enzymatic Sponge  
Code du produit : 2D90

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Usage professionnel  
Utilisation de la substance/mélange : Nettoyant enzymatique pour endoscopes et de matériel chirurgical

##### 1.2.2. Usages déconseillés

Aucune information supplémentaire disponible.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:

STERIS Corporation  
P. O. Box 147, St. Louis, MO 63166, États-Unis  
Numéro de téléphone pour information: 1-800-444-9009 (Service clients-Produits scientifiques)  
US téléphone d'urgence n° 1-314-535-1395 (STERIS); 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Fournisseur:

STERIS Ireland Limited  
IDA Business and Technology Park  
Tullamore  
County Offaly  
R35 X865  
Ireland.  
Produit / Information technique N° de téléphone: +44 (0) 116 276 8636  
Email: asksteris\_msds@steris.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +44 (0) 1895 622 639

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Non classé.

**Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement**

Aucune information supplémentaire disponible.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Non classé.

#### 2.3. Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substance

Non applicable.

#### 3.2. Mélange

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la section 3.2 de l'annexe II de REACH

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Immédiatement débusquer la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

# Revital-Ox™ Enzymatic Sponge

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

- Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau à la victime si elle est parfaitement consciente/lucide. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation : Les poussières éventuelles du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire à la suite d'une exposition excessive par inhalation. L'inhalation peut cause irritation, toux, souffle court.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Peut provoquer une irritation.
- Symptômes/lésions après ingestion : Peuvent se produire: Troubles gastrointestinaux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information supplémentaire disponible.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Aldéhydes.

### 5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Equipements de protection des pompiers : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les poussières, brouillards et pulvérisations. Le produit déversé peut présenter un risque de glissement. Assurer une ventilation d'air appropriée. Travailler dans un lieu bien ventilé.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
- Procédures d'urgence : Aérer la zone.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Les déversements peuvent être ramassés avec une vadrouille et suivis d'un rinçage à l'eau. Les petits déversements peuvent être évacués dans un égout sanitaire avec de grandes quantités d'eau. S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Pour plus d'informations, se reporter à la Section 8: Contrôle de l'exposition-protection individuelle.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville. Les nettoyer séparément. Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Mesures techniques : Il faut pouvoir se laver / se rincer les yeux et la peau. Prévoir une ventilation d'évacuation ou toute autre sécurité intégrée afin de maintenir les concentrations de brouillards et / ou de vapeurs sous les valeurs limites d'exposition recommandées.

# Revital-Ox™ Enzymatic Sponge

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Conditions de stockage : À conserver hors de portée des enfants. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation. Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité. Eviter les températures élevées.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information supplémentaire disponible.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune information supplémentaire disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Des fontaines de lavage des yeux d'urgence et des douches de sécurité devraient être disponibles en cas d'exposition potentielle. Fournir une ventilation par échappement ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les concentrations atmosphériques de brumes et / ou de vapeurs en dessous des limites d'exposition recommandées.

Équipement de protection individuelle : Eviter toute exposition inutile. Équipement de protection individuelle devrait être choisi en fonction des conditions dans lesquelles ce produit est manipulé ou utilisé. Vêtements de protection. Gants.



Protection des mains : Porter des gants en caoutchouc.

Protection oculaire : Porter des lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires : En cas d'une fine répartition/pulvérisation/nébulisation: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide  
Couleur : Ambré  
Odeur : Parfum floral épicé  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : 7,5 - 8 Approximativement  
Vitesse d'évaporation relative (acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible  
Point de fusion : Aucune donnée disponible  
Point de congélation : Aucune donnée disponible  
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible  
Point d'éclair : Aucune donnée disponible  
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible  
Température de décomposition : Aucune donnée disponible  
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible  
Pression de vapeur : Aucune donnée disponible  
Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible  
Densité relative : Aucune donnée disponible  
Masse volumique : 1.000 g/ml Gravité Spécifique  
Solubilité : Eau: Complètement soluble  
Log Pow : Aucune donnée disponible  
Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible  
Viscosité, dynamique : Aucune donnée disponible  
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible  
Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible  
Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible.

### 9.2. Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible.

# Revital-Ox™ Enzymatic Sponge

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucune information supplémentaire disponible.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

La polymérisation dangereuse ne se produira pas.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucune information supplémentaire disponible.

#### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique génère: Fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Aldéhydes.

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis pH: 7,5 - 8 Approximativement
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis pH: 7,5 - 8 Approximativement
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Effets nocifs potentiels sur les hommes et symptômes possibles	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Facilement biodégradable. (méthode OCDE 301B). Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande d'un fabricant de détergents.
--------------------	---

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>Revital-Ox™ Enzymatic Sponge</b>	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>Revital-Ox™ Enzymatic Sponge</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible.

# Revital-Ox™ Enzymatic Sponge

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune information supplémentaire disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

: Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées. Les récipients vides doivent être rincés et jetés dans un conteneur à déchets ou les recycler si possible.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport.

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non.

Polluant marin : Non.

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### 14.6.1. Transport par voie terrestre

Aucune information supplémentaire disponible.

#### 14.6.2. Transport maritime

Aucune information supplémentaire disponible.

#### 14.6.3. Transport aérien

Aucune information supplémentaire disponible.

#### 14.6.4. Transport par voie fluviale

Aucune information supplémentaire disponible.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH > 0,1 % / SCL.

#### 15.1.2. Directives nationales

Aucune information supplémentaire disponible.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 02/07/2018

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).

# Revital-Ox™ Enzymatic Sponge

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

---

FDS UE (Annexe II REACH)

*Les informations sur cette feuille n'est pas une spécification et ne garantit pas les propriétés spécifiques. L'information est destiné à fournir des connaissances générales sur la santé et la sécurité sur la base de notre connaissance de la manipulation, le stockage et l'utilisation du produit. Elle n'est pas applicable aux utilisations inhabituelles ou non-standard du produit ou lorsque instruction ou recommandations ne sont pas suivies.*